



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grille d'auto-évaluation internats

Cette grille fait partie d'un ensemble de grilles d'auto-évaluation (5 grilles thématiques + grille de synthèse) qui constitue un guide optionnel, qui ne peut être utilisé pour autre chose que pour piloter au mieux l'établissement. L'utilisation de ces grilles n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée. Cet ensemble de grilles intègre des grilles déjà existantes produites par les ISST du MAA. Ce sont des documents évolutifs, qui pourront donc faire l'objet de mises à jour ou de modifications.

PREAMBULE

Pour la rédaction de cette fiche, l'hypothèse retenue est celle d'une évolution active de la situation épidémiologique et la nécessité de rester vigilant pour limiter le brassage des apprenants. Les mesures de prévention socles doivent être maintenues : gestes barrières, lavage des mains, distanciation, aération et nettoyage.

L'infection par le virus est principalement transmise selon trois modes : une transmission directe par un contact étroit par exposition à des gouttelettes, une transmission aéroportée par exposition à des gouttelettes plus fines qui peuvent rester en suspension dans l'air, une transmission par contact cutané vers le visage.

Le virus ne peut pas se répliquer en dehors des tissus de leur hôte et ne peut pas se multiplier dans l'environnement. Le virus persiste jusqu'à 3 heures sur des surfaces inertes sèches et jusqu'à 6 jours en milieu aqueux mais avec une diminution rapide de sa virulence.

GRILLE D'ÉVALUATION INTERNATS

Pour remplir la grille, noter votre score dans la colonne de droite, le total obtenu vous indiquera la couleur dans laquelle se situe votre établissement. Vous pourrez ainsi analyser la possibilité d'ouverture de l'internat.

Calcul du SCORE

Sous-totaux : Vert 0 – 1, Orange 2 - 3, rouge 4

Total : Vert 0 – 4, Orange 5 - 12, rouge 13 – 18

Couleurs sous-totaux ou totaux :

Vert : ouverture possible des internats

Orange : amendements nécessaires avant ouverture des internats

Rouge : pas d'ouverture

Caractéristiques de l'internat

Chambres individuelles OUI - NON

Chambres collectives OUI - NON

Nombre d'apprenants par chambre :

Salle d'eau : individuelle – collective avec séparation – collective sans séparation

	0 (le plus favorable)	1	2 (le plus défavorable)	Note
Configuration des chambres				
Espace libre par apprenant	<i>Espace entre chaque lit d'au moins 1 mètre Circulation très facile dans la chambre sans risque de contact obligé</i>	<i>Espace entre chaque lit d'au moins d'1 mètre Circulation difficile dans la chambre (encombrement) Si lits supposés, les occupants dorment « tête bêche »</i>	<i>Espace entre chaque lit de moins d'1 mètre. Dans ce cas, des écrans (contreplaqué, paroi translucide.) doivent être mis en place.</i>	
Organisation intérieure de la chambre	<i>Les internes d'une même chambre appartiennent au même groupe classe et pas de changement de chambres dans la même semaine. Si changement, nettoyage complet de la chambre avant utilisation</i>		<i>Les internes d'une même chambre n'appartiennent pas au même groupe classe OU changement de chambre fréquent dans la même semaine</i>	
Sous total du thème configuration des chambres				= somme
Air intérieur des internats (chambre, salle d'eau)				
Aération	<i>Présence de fenêtres dans chaque chambre. Ouverture facile.</i>	<i>Présence de fenêtres dans chaque chambre, difficilement ouvrables (dysfonctionnement ou encombrement)</i>	<i>Ouvrables condamnés dans chaque chambre</i>	
Ventilation	<i>Présence d'une ventilation mécanique ou naturelle fonctionnelle en continu (VMC en état de marche avec une maintenance à jour, bonnes prises d'air visibles basses et hautes) dans toutes les pièces (chambre et pièces d'eau)</i>	<i>Absence de ventilation mécanique ou naturelle dans les pièces d'eau (dysfonctionnement ou absence de VMC mais ouvrants possibles par ailleurs)</i>	<i>Absence totale de ventilation</i>	
Capacité à nettoyer	<i>Nettoyage et désinfection renforcés des locaux au quotidien</i>	<i>Nettoyage et désinfection ordinaires</i>	<i>Manque d'agents pour assurer la désinfection quotidienne des locaux</i>	
Sous total thème air intérieur				= somme

	0 (le plus favorable)	1	2 (le plus défavorable)	
Hygiène				
Salle d'eau	<i>Présence d'une salle d'eau dans chaque chambre</i>	<i>Présence d'un lavabo dans chaque chambre, douches collectives avec séparations</i>	<i>Aucun point d'eau dans les chambres et/ou douches collectives sans séparation</i>	
Capacité à nettoyer	<i>Revêtements de sol et murs faciles à nettoyer</i>		<i>Revêtements de sol et murs en mauvais état difficiles à nettoyer</i>	
Sous-total thème hygiène				= somme
Organisation et entretien des espaces				
Organisation	<i>Le nombre de personnes de surveillance est suffisant</i>		<i>Le nombre de personnes de surveillance est insuffisant</i>	
Procédure, formation information	<i>Des procédures d'utilisation et de nettoyage sont mises en place et affichées. Les personnels assurant le nettoyage disposent d'une formation/information spécifique</i>	<i>Des procédures d'utilisation et de nettoyage sont mises en place et affichées. Aucune formation /information n'est assurée</i>	<i>Aucune procédure mise en place, aucune formation/information n'est assurée</i>	
Sous-total thème organisation et entretien				= somme
TOTAL				=Somme globale

ORGANISATION INTERNAT

Afficher les différentes recommandations dans les différents lieux de l'internat et dans chaque chambre.

Prévoir un rappel régulier des consignes et impliquer les apprenants dans le respect des mesures.

L'aération des chambres doit être réalisée 2 fois par jour le matin et le soir (15 minutes minimales).

Strict respect des mesures de distanciation physique dans l'internat. Les assistants d'éducation doivent porter une vigilance particulière à cette préconisation. Renforcer les consignes en matière de rangement afin de faciliter les déplacements et les opérations de nettoyage.

Chaque interne gère son linge sale. Dans la même chambre, les effets personnels de chacun doivent être bien dissociés.

Proscrire l'utilisation des sèche-cheveux.

Salles de douche

- Limiter le nombre de personnes présentes dans les douches afin de respecter la distanciation physique de 2 mètres au minimum.
- En cas de douche collective, veiller au respect de la distanciation physique de 2 mètres au minimum par tous moyens (organisation, condamnation d'une douche sur deux, par exemple). Marquage au sol des distances à préconiser.
- Gérer les flux d'apprenants vers les douches.
- Aérer fréquemment les douches et vérifier le bon fonctionnement de la ventilation.
- S'assurer du plan de nettoyage quotidien des douches (une attention particulière est portée aux robinets et aux pommeaux de douche).
- Demander à chaque apprenant de laisser la douche propre après son utilisation.

SOURCES

- Avis du HSCP du 17 septembre 2020 complémentaire à l'avis du 9 septembre 2020 sur les stratégies de prévention de la diffusion du virus SARS-CoV-2 en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et en milieu scolaire
- Avis du HCSP du 14, 18 et 20 janvier 2021 relatifs aux mesures de contrôle et de prévention de la diffusion des nouveaux variants du SARS-COV-2

AVERTISSEMENT

Ces recommandations, élaborées sur la base des connaissances disponibles à la date de publication de cette fiche, peuvent évoluer en fonction de l'actualisation des connaissances et des données épidémiologiques.